

**AFSCET- Entretiens du 5 Décembre 2025.**

## **La systémique est-elle en mesure de régler les contradictions d'ordre géopolitique ?**

**Gérard DUSSOUY**

Professeur émérite à l'Université de Bordeaux.

Remerciements :

Je voudrais avant toutes choses remercier l'AFSCET, et son président François Dubois, de leur invitation.

De l'occasion qui m'est offerte d'exposer, devant cette assemblée d'experts en systémique, la manière dont j'ai essayé d'appliquer l'analyse systémique précisément à la géopolitique. Choix qui m'a conduit à une reconceptualisation de cette dernière, légitimement guidée par deux faits : l'utilisation du concept de système par les théoriciens des Relations internationales aux Etats-Unis ; l'évidence que la géographie est systémique par nature. En effet, tous ses éléments matériels et toutes ses composantes humaines, sont de toujours en interaction. C'est son enseignement d'ordre analytique qui l'a éclatée en plusieurs domaines (Descartes l'ayant emporté sur Pascal). Aujourd'hui d'ailleurs, la crise climatique vient nous rappeler avec à propos qu'il est temps de restaurer la liaison systémique entre les espaces géographiques, matériels et immatériels, physiques et humains.

Ceci dit, après quelques propos liminaires sur l'introduction de l'analyse systémique dans l'étude des Relations internationales aux Etats-Unis, puis conséutivement à cela sur ma conception de la géopolitique systémique, je tâcherai de répondre à la question qui préside à ces entretiens. Conscient que l'histoire est toujours une affaire d'hommes, d'acteurs multiples et variés, et qu'aucune théorie n'est en mesure de prescrire leurs comportements, leurs stratégies. Néanmoins, on peut imaginer que certaines propriétés de la systémique peuvent contribuer à la stabilité de l'ordre mondial, ou à prévenir de son instabilité. Je pense en particulier à deux d'entre-elles : la contrainte systémique génératrice de comportements et de rétroactions, et l'émergence, c'est-à-dire l'ensemble des opportunités que peut offrir le système mondial aux différents acteurs.

### **I - Pourquoi et comment l'analyse systémique est-elle indispensable à la géopolitique.**

Comme le faisait remarquer avec à propos Jean Louis Vullierme il y a plus de trente ans, il est désormais légitime, mondialisation oblige, d'appeler géopolitique l'étude du monde politique contemporain tel qu'il est, c'est-à-dire connexe et synchrone. Et il proposait par la même occasion, en 1989, son concept de système politique, lequel, malheureusement, n'a guère retenu l'attention des spécialistes de la science politique. Alors que depuis une dizaine d'années déjà, aux Etats-Unis, le débat battait son plein entre les « internationalistes » quant à, précisément, l'approche en termes de système des Relations internationales. L'initiative en revenait aux théoriciens néoréalistes tels que Morton Kaplan, Kenneth Waltz, le pionnier,

Robert Gilpin, Robert Jervis. Depuis, malgré les critiques, l'idée de prendre le Tout mondial comme un système, dont- on peut discuter de l'organisation, du fonctionnement, s'est imposée. Dès lors, et cela a été mon parti pris, la géopolitique, de principalement territoriale qu'elle fut à ses débuts, devait être appréhendée comme l'analyse spatiale de ce Tout mondial, pris dans toutes ses dimensions matérielles et immatérielles. Celle d'un même ensemble, d'un même espace-temps dont toutes les régions et les parties sont interconnectées. L'histoire mondiale absorbant désormais les histoires régionales, tandis que le temps mondial s'impose aux rythmes de vie de quasiment tous les humains.

- a- L'analyse systémique au fondement des théories néoréalistes américaines (mais aussi des autres théories, par ricochet) des Relations internationales.

Afin de répondre à la critique adressée aux premiers théoriciens réalistes selon quoi ils avaient tort de séparer les facteurs internes et les facteurs externes de la vie internationale, Kenneth Waltz (*Theory of International Politics*, 1979) décide de faire appel à l'approche systémique. Elle consiste à poser une hypothèse, celle que les Relations internationales sont prises dans une même structure, et par conséquent qu'elles obéissent à une même logique qui s'impose à toutes les composantes. Cette « structure profonde » est l'anarchie internationale (l'absence d'instance supra-étatique ou de contrôle central *dixit* Raymond Aron), qui est selon Waltz la vraie condition permissive de la guerre. Ensuite, à un autre niveau, le théoricien postule que le système est l'interaction des unités. Les mouvements qui résultent de cette interaction, empiriquement observés, peuvent modifier la configuration du système, mais toujours en fonction de la logique dominante qui entraîne que le souci de la sécurité, de la volonté de survie, est l'*Ultima ratio* des Etats.

Le système international, tel que le conçoit Waltz, est anarchique et décentralisé. Sa logique implique que le *self-help* est nécessairement le principe d'action qui guide les Etats. A lui seul, ce principe accorde la priorité au politique. La mondialisation économique n'impressionne pas Waltz qui a ces mots : « Peu d'Etats meurent, beaucoup de firmes disparaissent ». La recherche de la puissance est indispensable à la sécurité, c'est pourquoi il considère que le système le plus stable et le plus sûr est celui qui est composé du plus petit nombre de grandes puissances. La bipolarité vaut donc mieux que la multipolarité. Mais la distribution inégale des capacités qui engendre une hiérarchie des unités évolue, et la configuration d'un système change quand cette distribution est modifiée. Ce qui est la situation actuelle, celle de la post-mondialisation.

Il a été reproché au système waltzien d'être trop structural et pas assez systémique et de mal articuler les deux niveaux du système (Keohane), de ne pas prendre en considération le contexte historique (Cox), de s'en tenir à une position axiomatique qui l'amène à négliger des expériences historiques et à développer une théorie du changement parce qu'elle revient à réfuter toute influence du second niveau, celui des acteurs, sur la structure profonde (Ruggie).

Dans leur réévaluation assez récente de l'apport théorique de Waltz, Goddard et Nexon, en 2005, affirment que la séparation que Waltz fait entre la structure et les acteurs est purement analytique, afin de rendre son modèle cohérent et opérationnel, et jamais ontologique. Dès lors, l'ordre mondial n'est pas fixé à l'avance, mais il est une propriété émergente du système. La théorie des systèmes est donc non seulement nécessaire pour expliquer les relations internationales, mais elle reste ouverte à toutes les évolutions. Comme ne se priveront pas de le faire remarquer, ceux qui par la suite, entendront substituer à la structure de l'anarchie, le concept de « culture politique internationale partagée », ou ceux, plus nombreux, qui privilégieront l'interaction des unités dans sa version multilatéraliste.

Avant même la défense de Goddard et Nexon, Gilpin assume l'utilisation de l'analyse en termes de système, tout en relativisant l'approche de Waltz. Il est net qu'il a ainsi rendu cette analyse bien plus opératoire. Gilpin continue à penser que le système international est le théâtre d'une lutte pour la prospérité et la puissance entre des Etats indépendants dans une situation d'anarchie. Mais la structure du système n'est pas chez lui un tout autonome et absolu. Il prend la notion de système avec précaution : « un système est une agrégation de différentes unités par une interaction régulière prenant la forme d'un contrôle ». Quant à l'acteur-Etat, il n'a pas un comportement fixe. Il doit, en effet, être « conçu comme une coalition dont les objectifs et les intérêts résultent des pouvoirs et des compromis entre différentes coalitions relevant de la société et de l'élite politique ». Ce qui ouvre la perspective d'un changement systémique dont il convient d'analyser les conditions et les formes possibles.

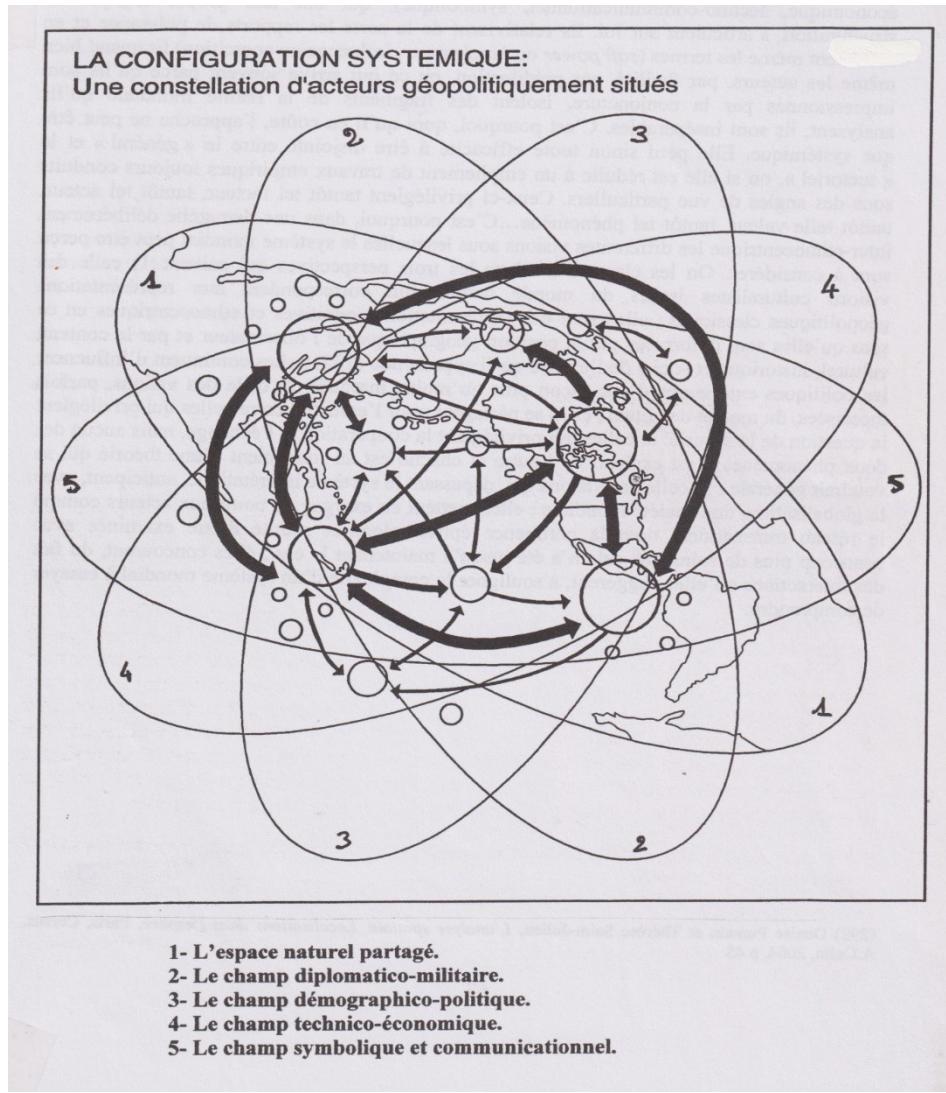
Dans son analyse systémique, sachant que l'anarchie demeure la structure centrale, Gilpin reconnaît trois formes de « contrôle relatif » ou de « recherche de contrôle » : la structure impériale (un seul Etat domine les autres acteurs du système ; ce qui a pu se vérifier dans le passé à l'échelle des sous-systèmes), la structure bipolaire, la *balance of power* dans laquelle trois ou plusieurs Etats arrivent à s'autocontrôler grâce à leurs manœuvres diplomatiques, leurs alliances et parfois leurs conflits ouverts. Deux déterminants commandent à la mise en place de l'une ou l'autre de ces trois configurations : la distribution de la puissance entre les Etats ; le prestige qui « est la probabilité qu'un ordre avec un contenu sera suivi par un groupe donné de personnes » sans le recours à toute coercition. Cette notion de prestige, élargie à bien des aspects, a vu la littérature politique lui substituer le concept de *soft power*.

En ce qui concerne le changement, Gilpin fait trois hypothèses : a) celle du changement de système qui suppose que les acteurs principaux changent (quand les cités grecques s'effacent devant l'empire macédonien, encore que cela reste un changement régional ; si les firmes transnationales supplantaient les Etats comme on a pu le croire dans la phase la plus intense de la mondialisation) ; b) celle du changement dans le système, de la hiérarchie des Etats en raison d'une modification dans la distribution ou dans la structure de la puissance ; c) celle du changement d'interaction lequel provient des modifications

apportées aux règles et aux droits qui commandent le fonctionnement du système international. Il n'est pas nécessaire qu'il concerne la hiérarchie de la puissance et du prestige. Dans l'histoire, compte tenu de ces types de changement, Gilpin distingue dans l'évolution du système mondial, trois cycles : le cycle des empires, principalement durant l'ère prémoderne malgré le rôle important de certaines cités ; le cycle de l'Etat-nation, au moins en Europe et en Amérique du Nord ; le cycle des hégémonies dont l'avènement, corrélatif de la mise en place du marché mondial, a un rapport marqué avec l'excroissance des facteurs économique et technologique. Les Etats-Unis et la Chine sont les deux puissances étatiques les plus à même à animer ce cycle.

Le concept d'origine néoréaliste de système mondial n'a jamais été mis en cause par les écoles concurrentes libérale et constructiviste. Le désaccord porte sur la structure du système et sur la place accordée au niveau d'interaction. Les libéraux privilégient ce niveau parce qu'ils font de l'interdépendance des acteurs, sous l'ascendance de l'économie, le credo de leur théorie. Le constructivisme idéaliste (et non pas radical, lequel s'accorde avec le réalisme) substitue à la structure globale de la puissance l'émergence d'une culture internationale partagée.

b-La géopolitique mondiale : un système d'espaces structurés par des acteurs.



Afin de rendre plus concrète, et peut-être plus opératoire l'analyse systémique en Relations internationales, il m'est apparu intéressant, opportun de lui adjoindre l'outil de la géopolitique. A la condition de dépasser sa dimension traditionnelle, purement territoriale, et de considérer la géopolitique comme l'analyse d'un système mondial assimilé à une configuration complexe d'espaces interactifs (ceux des facteurs de la puissance et des stratégies des acteurs). Qualifiée dès lors de systémique, cette configuration est en perpétuelle recontextualisation.

Pour préciser les choses, on peut utiliser le terme de champ plutôt que d'espace dans la mesure où, selon Pierre Bourdieu, un champ est « un espace structuré de positions par des acteurs qui entendent soit conserver leur position, soit l'améliorer ». Sauf l'espace naturel qui est donné, mais qui subit le changement climatique, chaque champ a, en effet, sa logique de structuration propre qui l'organise presque systématiquement en fonction du binôme centre-périphérie. Quand bien même le champ est animé par des réseaux comme le champ financier ; car il existe une centralité réticulaire (celle des grandes Bourses, notamment). La pluralité structurelle des centres et des périphéries incluse dans la

multiplication des interfaces, des interrelations, font la complexité du système. Dans mon travail je retiens cinq champs ou espaces qui sont : l'espace naturel, le champ de la démographie politique, le champ politique ou diplomatico-stratégique, le champ économique et technologique, le champ symbolique et communicationnel.

La géopolitique systémique se comprend comme une géographie à plusieurs espaces, qui ne se réduit pas comme la géopolitique positiviste à la géographie des territoires, bien que celle-ci reste déterminante. Espaces et territoires sont configurés par les stratégies des acteurs en fonction des perceptions qu'ils en ont. Chaque configuration, comme l'indique Max Weber, est un phénomène à la fois spatial, social, politique, organisé par l'ensemble des activités de ses participants en rapport étroit avec leurs positions structurelles respectives, de leurs ressources et de leurs croyances. Norbert Elias, pour sa part, définit la configuration comme une matrice faite de dépendances réciproques. Et il précise qu'une configuration est toujours issue d'une configuration précédente sans pour autant assurer que celle qui doit advenir sera dans la continuité de celles qui l'ont précédée. Il n'existe aucune loi de l'histoire, et nous n'avons affaire qu'à des contextes.

#### c - Le système mondial : un système d'acteurs qui se recontextualise en permanence.

La configuration géopolitique systémique est un système d'action, et elle est par conséquent stochastique. Elle est remodelée par l'interaction des stratégies des acteurs, lesquels sont tous ethnocentriques. Ce qui veut dire qu'ils ont chacun leur propre vision du monde, leur propre matrice culturelle et idéologique qui produit une représentation du monde, et bien entendu leurs intérêts à défendre. On est donc de plain-pied dans la Seconde systémique.

Entre tout ce qu'elle doit à la nature, au structurel, au perceptuel, à l'action stratégique, la géopolitique systémique est, par conséquent et en même temps, topographique, topologique, praxéologique.

Topographique : elle l'est d'évidence du fait du cadre naturel dans lequel elle s'exprime, et des situations géographiques spécifiques des acteurs (nul Etat ne choisit ses voisins) C'est d'ailleurs sur ces données primitives que se sont appuyé les géopoliticiens positivistes pour expliquer les relations internationales grâce à la géographie. Ainsi, la dichotomie terre-mer, déduite de la répartition des terres et des océans, mais surtout issue de la rivalité historique entre l'Angleterre et la puissance susceptible de dominer le continent européen, à une époque donnée, a été élevée au rang de paradigme. Même démythifié, cet invariant naturel n'a pas disparu, pas plus que ne sauraient disparaître les problématiques inhérentes au voisinage géographique et aux frontières. La question navale est au cœur de la nouvelle rivalité sino-américaine, tandis que l'Europe ne cesse de se préoccuper du comportement du voisin russe.

Topologique : la géopolitique l'est parce que les continents, les régions, les pays, sont valorisés différemment par les acteurs en fonction de leurs hiérarchies multiples, de leurs centres d'intérêt, plus ou moins vitaux, et de leurs perceptions mutuelles. Il se produit ainsi

une forme de géométrisation de la géographie mondiale. Cette topologie géopolitique est animée par une dynamique interne, elle-même dictée par les changements qui s'opèrent au sein de la structure globale de la puissance ou au niveau de l'interaction des acteurs, du degré de leur interdépendance.

Praxéologique : parce que la configuration géopolitique systémique est dotée d'une certaine plasticité qui est la résultante de l'interaction stratégique des acteurs, et notamment des plus grandes puissances. Elle subit l'ascendance de certains acteurs, tels les agents économiques pendant la mondialisation

Le suivi de toutes les interférences exige une recontextualisation permanente, qui associe l'analyse du système ( le système mondial qui englobe le système interétatique, le système des organisations non-gouvernementales, et le système transnational) et l'analyse stratégique. Mais l'on sait que l'un des atouts de la théorie des systèmes est sa capacité à configurer et à reconfigurer. Cela me permet de faire l'hypothèse d'une nouvelle carte du monde centrée non plus sur l'Europe, mais sur l'Asie du Sud-Est.

#### d- L'apport de l'épistémologie pragmatiste.

C'est en tant que système d'acteurs que le système mondial est particulièrement complexe. Il n'a aucune finalité, contrairement à ce que les Occidentaux ont pu le croire un moment. Et la mondialisation n'aura jamais été une occidentalisation des Autres. Il n'y a pas de partage global des valeurs, et encore moins de normalisation politique des multiples sociétés de la planète. Au contraire, des revendications civilisationnelles et culturelles sont portées par les nouvelles puissances. Chaque Etat comme chaque individu demeure ethnocentrique. Quel que soit le champ concerné, chaque acteur s'y comporte en fonction d'une rationalité limitée, qui est générée par sa culture, sa spécificité, sa vision du monde. Néanmoins, il subit lui-même plus ou moins la contrainte du système.

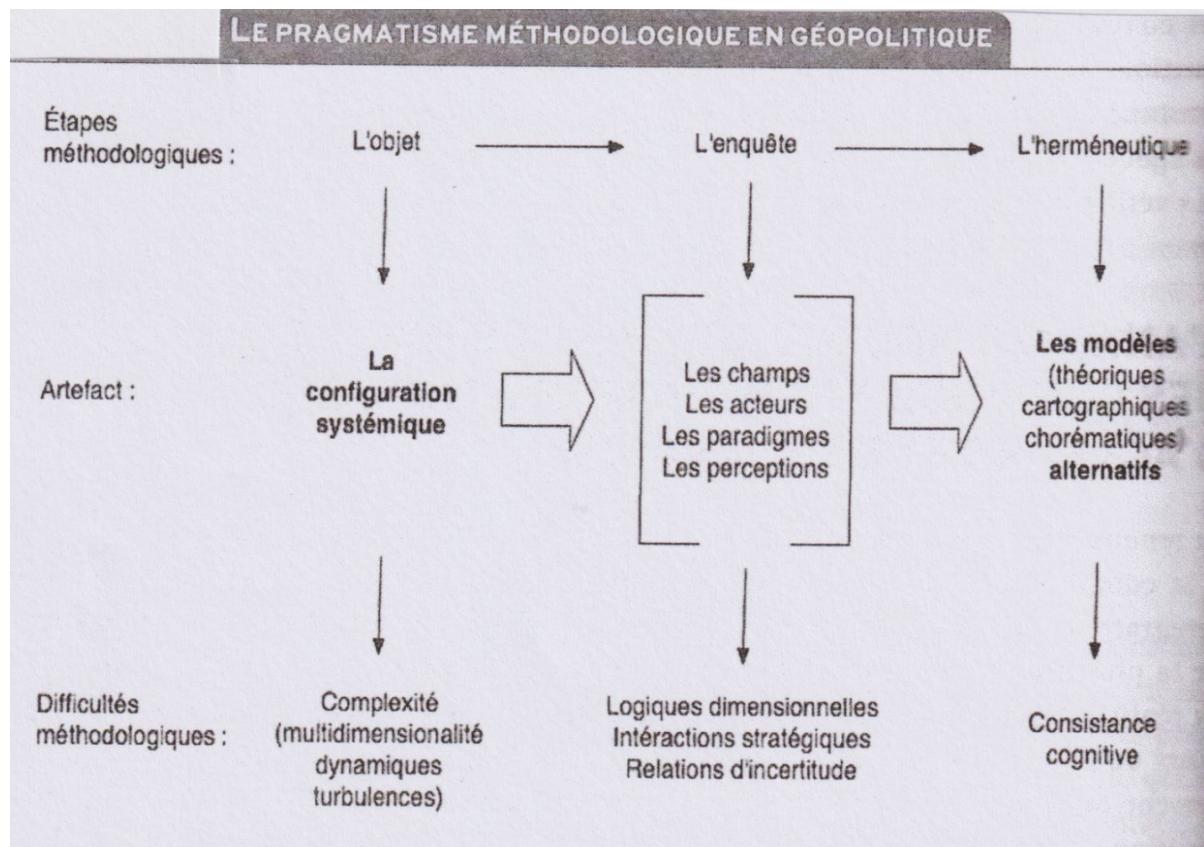
En l'absence, par conséquent, de tout précepte téléologique, la compréhension de la stratégie des acteurs passe par l'interprétation. Selon une démarche qui relève du holisme pragmatiste, et dont Richard Rorty résume l'idée de la manière qui suit : « nous ne pourrons jamais sortir du « cercle herméneutique », autrement dit contourner le fait que, d'une part, on ne peut comprendre telles parties d'une culture (d'une pratique, d'une théorie, d'un langage, etc.), sans comprendre le fonctionnement du tout dans lequel elles s'inscrivent ; et que d'autre part, on ne peut accéder au fonctionnement de ce tout sans avoir une certaine compréhension de ces parties » (Rorty, 1993, p. 353).

Appliquée à l'objet géopolitique, cette démarche interprétative implique deux dispositions :

##### 1) Au niveau du système : enquête et herméneutique.

Elle nous incite à renoncer à la vérité, c'est-à-dire à espérer pouvoir faire la *copie du réel*, et à nous contenter d'approximations. C'est-à-dire à interpréter ce que l'on observe et à

avancer des hypothèses réfutables, dont l'une d'entre elles peut s'avérer être plus vraie que les autres.



Système de puissances depuis toujours, le système mondial est aussi un plurivers (c'est le résultat paradoxal de la mondialisation) qui met en présence différents espaces civilisationnels et culturels, de plus en plus traversés par des revendications identitaires. Ce qui ajoute à sa complexité, parce que cela multiplie les « points de vue » (chaque civilisation a son paradigme de l'humanité, soulignait Max Weber). Et ce qui implique, une approche interethnocentrique (pour laquelle plaide Rorty) afin d'écartier tout monisme idéologique ou tout hégémonisme culturel. Sans la prétention, non plus, de parvenir à une objectivité parfaite. L'holisme et le multiperspectivisme vont ici de pair.

La complexité tient aux relations d'incertitude qui caractérisent les interfaces des différents champs. Un bon exemple de cette problématique est fourni par la question de la « fongibilité de la puissance » soulevée par la politologie américaine au sujet de l'effet d'entrainement qu'exerce la puissance économique sur la puissance militaire. Mais elle se pose à toutes les autres relations inter-factorielles.

En ce qui concerne ensuite la production des modèles, que l'enquête en recontextualisation des configurations met en concurrence, il m'est apparu judicieux d'en référer à la trialectique homogénéisation-hétérogénéité du philosophe Gilbert Durand. Elle procède de l'axiome du « tiers inclus » (à savoir qu'un objet peut être à la fois A et non-A), considéré par Le Moigne comme l'un des trois axiomes du systémisme. Elle s'avère particulièrement

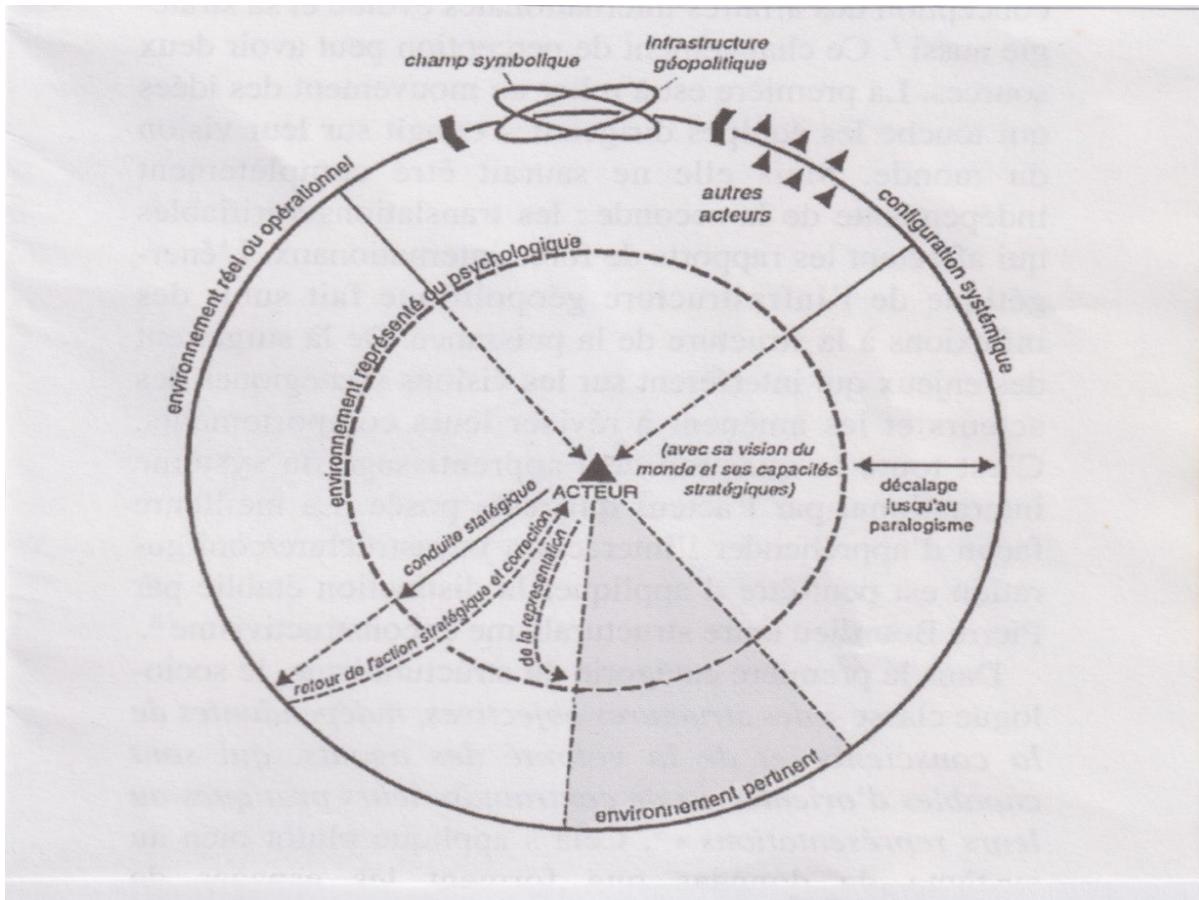
heuristique quand on met en regard les forces d'homogénéisation de la mondialisation et l'hétérogénéité de l'univers politique et culturel. Les trois dynamiques de la trialectique sont les suivantes :

- Celle de *l'homogénéisation assimilatrice*. Elle est déterminée par la globalisation de l'économie et l'uniformisation consumériste des modes de vie. Avec, en corollaire, le triomphe universel supposé des droits de l'homme, grâce notamment aux nouveaux moyens de communication et d'information. Ce paradigme de l'interdépendance complexe bien qu'asymétrique (Keohane et Nye) a inféré le multilatéralisme comme principe qui doit commander au fonctionnement de la vie internationale. Au goût du jour à la fin du siècle dernier, il est mis à mal par l'évolution récente des relations internationales qui remet en avant le postulat réaliste de l'*anarchie* et du *self help*.
- Celle de *l'équilibre antagoniste de l'hétérogénéité* procède de ce qu'Harlan Wilson a appelé « l'interdépendance coercitive » et des rétroactions négatives du système que celle-là même suscite. Elle s'accompagne de la montée des forces de désintégration et d'émiettement, de l'absence d'une régulation des flux démographiques et financiers mondiaux, de la force jamais démentie de l'irrationnel en politique.
- Celle de *l'homogénéisation adaptatrice*. Elle est pourvue d'une régulation incomplète, imparfaite, inhérente à l'énergétique du système. Elle correspond, grâce à l'existence de pôles de puissance sensiblement équilibrés (structure bipolaire : USA et Chine ; structure tripolaire : USA, Chine, Inde ; structure quadripolaire : les mêmes plus la Russie ; structure pentapolaire : les mêmes avec potentiellement l'Europe unie), à une *équilibration*, entre Grands espaces, au sens que lui donne Jean Louis Le Moigne ; à savoir : « une stabilisation des structures inachevées, elles-mêmes en évolution morphogénétique dans les champs de forces constitutives de l'objet modélisé », assise, faut-il ajouter, sur le dialogue intercivilisationnel.

La logique contradictorielle qui unit les trois cas doit permettre d'avancer dans la complexité.

## 2) Au niveau de l'acteur : l'apprentissage du système.

Le problème de l'acteur est celui de la consistance cognitive, c'est-à-dire de l'adéquation de la représentation qu'il se donne des faits, du monde, à la réalité. Pour les pragmatistes, il lui est impossible de traverser toutes les apparences, et d'acquérir la connaissance du réel. Au niveau de l'acteur, la réalité n'est qu'une réalité perçue, représentée. Mais c'est elle qui pèse sur ses décisions. Cette dichotomie a été tôt reconnue par les bélavioristes qui font la distinction entre la « réalité psychologique » de l'acteur, et la « réalité opérationnelle », celle du système dans lequel il agit.



En relations internationales, se fondant sur cette dualité, le politologue américain Robert Jervis a consacré une bonne partie de son œuvre aux *misperceptions* et aux erreurs commises par leur faute par les décideurs. Il découle de cette dichotomie entre les deux environnements que dans une configuration qui se recontextualise sans cesse, chaque acteur doit par nécessité, se plier à l'apprentissage du système. Celui qui dispose d'une mémoire stratégique développée est le plus apte à le faire avec succès. Ce qui ne semble pas être le cas de Vladimir Poutine qui, à l'occasion de son aventure ukrainienne, fait son apprentissage du nouveau système mondial et découvre par là même que la Russie n'est plus une superpuissance. Elle souffre de trop de carences aux plans humain et technique.

La « réalité de la réalité internationale » varie d'un acteur à l'autre. L' appréhension par chacun de l'environnement mondial n'est pas la même pour tous. Pour la raison que la représentation de l'acteur est fonction de son horizon déterminé par sa position dans le système, modifiée par la matérialité historique de ce dernier, et par sa propre histoire factuelle et culturelle. Et plus le comportement stratégique de l'acteur est guidé par ses préjugés, plus l'apprentissage du système est difficile.

Pour Ernst von Glazersfeld, une connaissance qui reflète la réalité ontologique, « objective », ne peut exister. Celle qu'un acteur possède se limite à une mise en ordre et à une organisation d'un monde constituées par son expérience. Il est logique dans ces circonstances, que l'acteur international s'intéresse d'abord, souvent exclusivement, à son

environnement pertinent, son voisinage, celui qui le concerne directement, et celui qu'il connaît le mieux.

Conclusion : Si l'analyse systémique est indispensable à la compréhension de la géopolitique mondiale, il est difficile d'en déduire, d'affirmer, que la systémique est en mesure de réguler cette dernière. Néanmoins, si la configuration systémique ne détermine pas de façon directe et mécanique les acteurs (ce n'est pas une cybernétique, même s'il existe un déterminisme systémique), il n'est pas douteux qu'elle leur impose des pressions et des contraintes, et qu'elle leur offre des issues, des ouvertures.

## **2 - Quelle capacité de régulation des antagonismes géopolitiques contemporains peut-on attendre de la systémique ?**

Que faut-il entendre par régulation ? Certainement pas le fruit d'une « intentionnalité » du système ou le processus final d'une transcendance qui emporterait tous les acteurs. S'il existe une régulation du système, elle découle de sa propre contrainte issue de sa construction par ces derniers ; lesquels n'ont pas les mêmes objectifs. Ce qui veut dire qu'elle dépend à la fois de la structure de la puissance et du mode d'interaction du système, tous les deux confondus (cf. Gilpin ou l'Ecole anglaise des Relations Internationales). Autrement dit encore, le processus de régulation incorpore la situation d'anarchie, la répartition hiérarchique et l'articulation des différents facteurs de la puissance, et enfin la culture internationale, c'est-à-dire les normes qui émergent, se maintiennent et changent en fonction d'un processus systémique à la fois d'ordre extérieur (à savoir les relations entre les acteurs) et d'ordre interne (les caractéristiques nationales et les préférences (Andrew Moravcsik) des dirigeants des Etats, qu'il s'agisse de groupes d'intérêt ou d'individus, comme on peut s'en apercevoir avec le changement de cap récent des Etats-Unis)).

La régulation d'un contexte historique dépend donc de sa structure bipolaire ou multipolaire, de son type d'interaction multilatéral ou unilatéral, par exemple, des codes et des normes qui sont privilégiés par les acteurs. Mais encore par le niveau de communication et de confiance qui existe entre ces derniers. La communication étant un champ stratégique comme les autres, dont l'enjeu principal est la persuasion plutôt que le dialogue en soi.

C'est ainsi que pendant la Guerre froide, le militaire et l'idéologique ont été les deux champs structurants, alors que la dissuasion nucléaire (ou « l'équilibre de la terreur » pondéré par le téléphone rouge) était le déterminant de la régulation. Pendant toute la mondialisation, c'est le champ économique (régenté par le libre-échange et paradoxalement ses dérégulations) qui l'emporte. Avec lui s'impose une forme biaisée de multilatéralisme consécutive à l'ouverture des frontières et au recul de l'interventionnisme étatique. Depuis le second mandat de Donald Trump, on en revient à l'unilatéralisme et au chacun pour soi.

En matière de régulation, il faut tenir compte des effets rétroactifs qu'engendre la contrainte du système. Ils peuvent renforcer son état (*feed-back* positif), mais ils se manifestent aussi par des mouvements hostiles chez les acteurs déstabilisés. Les populismes en sont une illustration. Cependant, une autre propriété de la systémique est l'émergence (selon l'axiome suivant : le Tout est plus vaste que l'ensemble des parties), qui consiste dans les opportunités qu'offre le système, telle que celle de favoriser l'apparition de nouvelles échelles géopolitiques (l'Europe plutôt que l'Etat-nation).

La prise en compte de ces deux propriétés (qui sont fréquemment conjointes dans le même phénomène géopolitique) susceptibles de juguler ou de réduire l'un des antagonismes qui caractérisent le système mondial est une voie crédible pour évaluer les possibilités d'une régulation. Laquelle prend la forme d'une équilibration, ou tout au moins d'une relaxation des tensions.

On peut dans cette optique soumettre à l'analyse quatre types d'antagonismes : directeur, foyer, d'environnement et résiduel (selon la terminologie empruntée à Jean Beauchard). Ils apparaissent à différents niveaux du système,

#### a- La nouvelle configuration mondiale et l'antagonisme directeur sino-américain.

La détente de l'après-Guerre froide, l'émergence du marché mondial, le discours sur les droits de l'homme, ont fait croire à un changement du système mondial, soit de sa « structure profonde ». En fait, il n'en a rien été. Celui que l'on a connu depuis n'est qu'un changement dans le système mondial. Un changement de configuration et d'interaction, tout de même significatif. Il est consécutif à la redistribution de la puissance à l'échelle planétaire, en faveur de l'Asie surtout, et corrélativement à un changement de la culture internationale jusque-là très inspirée par l'Occident, au profit de ce qui pourrait être un dialogue intercivilisationnel. Tout cela s'est produit, en effet, sous la pression principalement de la Chine. Et la nouvelle bipolarité est désormais celle de deux Etats-civilisation.

Le changement systémique est assez considérable pour que l'on se demande si l'on est entré ou non dans une phase de transition hégémonique. Malgré la Russie, l'Inde et quelques autres puissances régionales, c'est une nouvelle bipolarité qui se dessine. D'ores et déjà, bien qu'elle n'ait pas encore achevé son rattrapage sur son modèle américain, la Chine est l'unique *Peer competitor* des USA. Elle est la seule puissance qui peut les supplanter un jour. Elle investit sans cesse dans les infrastructures, la science, la technologie et les armements. Elle s'efforce de réformer son marché intérieur, très centralisé au sommet et très anarchique et fractionné au niveau régional. Les Relations internationales vont, sans aucun doute, de plus en plus se structurer autour de l'antagonisme, ou pour le moins de la compétition, sino-américain. Et le face à face en question infère une nouvelle représentation de la carte mondiale, centrée sur l'Indo-Pacifique, et non plus sur l'Europe, qui rend compte de la nouvelle polarisation de la configuration mondiale. Cette dernière n'est pas pour autant un retour à la Guerre froide parce qu'elle est exempte d'une compétition idéologique d'ordre messianique comme cela fût le cas quand l'Urss prônait la révolution socialiste mondiale. Par

ailleurs, il n'existe pas de contentieux territoriaux entre la Chine et les Etats-Unis, très éloignés l'un de l'autre par l'océan Pacifique. Ce qui est à considérer en matière de régulation globale.

Comment alors envisager celle de ce monde devenu bi-multipolaire, plutôt que multipolaire (comme les autres acteurs n'ont que trop tendance à le percevoir). L'alternative paraît être la suivante : lutte pour l'hégémonie ou plausibilité d'une bipolarité coopérative, plus ou moins contrainte ? Beaucoup dépendra des relations commerciales et financières, du sort du dollar en particulier (dont les Etats-Unis ne sont prêts d'admettre la perte de sa suprématie, sachant qu'à l'heure actuelle le yuan chinois ne représente que 3% des paiements mondiaux), et des perceptions mutuelles des dirigeants des deux Etats. La tendance aux Etats-Unis est de prêter à la Chine les pires intentions, en raison notamment de ses efforts en matière d'armement naval. On peut faire le parallèle avec la crainte des Anglais face à celui de l'Allemagne avant 1914. Néanmoins, revenue au centre du monde, la Chine moderne, retournée à l'idéologie néo-confucianiste plutôt que communiste, se conçoit comme un Etat-civilisation au système autochtone et culturellement autosuffisant, sans aucune passion universaliste. Ce qui, en soi, et au-delà d'une affaire de moyens, la conduit à se détourner des différends propres aux régions où elle n'entretient pas des intérêts immédiats. C'est d'ailleurs l'absence d'implication diplomatique et stratégique de la Chine dans toutes les parties du monde( ce qui n'est certes pas le cas au plan économique), contrairement aux Etats-Unis, qui rend encore virtuel, sauf en Asie du Sud-est, l'antagonisme des deux puissances.

En revanche, on ne voit pas quel autre que celui-là est susceptible de devenir l'antagonisme directeur des relations internationales. On a pu croire à un moment que cela pourrait être le cas de l'antagonisme entre l'Occident et l'Islam radical, politique. Cela ne s'est pas produit, en raison de l'inexistence d'une puissance phare islamiste.

Pas plus que les précédentes, la configuration géopolitique actuelle ne dispose d'une autorité régulatrice supranationale. Quand, à une époque, les Nations Unies ont donné l'impression de remplir cette fonction, ce fût sous le double parrainage des Etats-Unis et de l'Union soviétique (ex : crise de Suez de 1956), ou plus tard, à la discréption de la seule Amérique, lors de son « moment unipolaire » (ex : guerres contre l'Irak). Aujourd'hui encore, la centralité réticulaire incontestable des Etats-Unis, le fait qu'ils se situent au centre de tous les réseaux financier, communicationnel ou médiatique, qui enserrent le monde, a peut-être fait germer le projet à Washington d'une régulation cybernétique de la planète. Cela se conjuguerait bien avec le ralliement des maîtres des GAFAM et de l'IA à l'Administration Trump depuis que la Silicon Valley s'est majoritairement convertie à l'élitisme.

Toutefois, dans l'hypothèse de la bipolarité, la régulation correspond nécessairement à une conjonction d'intérêts des deux puissances dominantes, entre qui une interdépendance aussi limitée qu'elle soit est susceptible d'exister plus ou moins longuement. Mais dans le cas qui se profile à l'horizon, du fait que les dyarques n'appartiennent pas à la même

civilisation, il faudra en outre pour que la régulation s'avère efficiente, selon le politologue chinois Yan Xuetong, que les Américains respectent les valeurs chinoises (bienveillance, droiture, respect des rites et des formes) et cessent de faire prévaloir les leurs (égalité, démocratie, liberté). Il faudra alors que s'instaure un dialogue interethnocentrique et intercivilisationnel.

C'est aux puissances tierces que la régulation, ou son absence, pose le plus de problèmes. La structure globale de la puissance reste tellement favorable aux Etats-Unis que leur seule indifférence ou leur faible mobilisation ont mis au grand jour l'incapacité stratégique des Etats européens à régler par eux-mêmes la question ukrainienne. En obligeant la Russie à arrêter la guerre et à négocier les conditions d'une paix durable ou définitive sur le continent. En même temps, ces mêmes Etats n'ont pas les moyens de s'opposer à la déferlante commerciale et technologique chinoise. Ils prennent difficilement conscience qu'ils sont à la merci d'un délaissement américain définitif d'un côté, et d'une subjugation économique chinoise de l'autre. Mais la contrainte systémique, c'est tout son art et son mérite, les force par la même occasion à un resserrement diplomatique et militaire. Elle va même les obliger à aller plus avant, en dépit de la montée des populismes souverainistes. Car ces derniers, s'ils parviennent au pouvoir, découvriront leur impuissance très vite. La nouvelle donne mondiale précipite la fin du cycle des Etats-nation européens, qui n'ont d'autre choix pour compter dans le système mondial que celui de s'unir.

#### b- L'extinction ou non des antagonismes foyer : Ukraine, Taiwan.

La crise ukrainienne ne relève pas à priori de l'antagonisme directeur. Elle est le dernier avatar de la compétition américano-russe/sovietique, mais qui se déroule néanmoins avec la Chine en arrière-plan. Dès lors, elle s'inscrit dans le nouveau Grand jeu mondial centré sur l'Asie-Pacifique. Taiwan, au contraire, témoigne directement de la tension qui peut exister entre la Chine et les Etats-Unis, parce que l'île est au centre du dispositif de *containment naval* bâti contre Pékin par les Américains. Il est connu sous le curieux nom de « Pivot vers le Pacifique et l'Asie du Sud-est ».

Rétrospectivement analysée (si l'on refait le film de la décomposition de l'Urss) l'indépendance de l'Ukraine, à la lumière de l'opposition offerte à la tentative de reconquête russe depuis 1922, atteste, de manière inattendue mais incontestable, de la volonté de liberté et de souveraineté du peuple ukrainien. Toutefois, cet événement n'est pas sans lien avec la politique d'affaiblissement de la Russie conduite par l'Administration démocrate. D'après les recommandations du stratège américain d'origine polonaise Zbigniew Brzezinski qui tenait l'Ukraine pour un « pivot géopolitique » qui venait, bienheureusement, d'échapper à la sphère russe.

Cependant, depuis 2025, la politique du républicain Donald Trump a pris le contrepied de la précédente. Ce dernier a opté pour une tentative de conciliation avec la Russie, voire de séduction, à la fois par ambition commerciale et pour détacher autant que faire se peut Moscou de Pékin. Du même coup, la guerre d'Ukraine, de problème américain qu'elle était

d'abord, est devenue le problème majeur des Européens. S'ils n'en avaient pas conscience jusque-là, le dernier plan de paix de Trump les met devant l'évidence. Une « douche froide » qui a le mérite de les obliger à repenser leur défense. Et qui va les amener, on peut l'espérer, à s'interroger sur les effets néfastes de la Non-Europe.

Maintenant, compte tenu du revirement américain, du délaissage potentiel du continent européen par Washington, à quelle sorte de régulation faut-il s'attendre ? Par la force ou par la négociation ? La réponse est incertaine parce qu'aucun des deux camps en présence n'entend pas, l'un comme l'autre, déroger à son paradigme des affaires internationales. Tandis que l'Union européenne s'en tient à sa vision globaliste et réformatrice qui privilégie le Droit à l'Histoire, la Russie de Poutine lui oppose sa vision territorialiste, identitaire (au nom de l'Histoire précisément) un tant soit peu impériale, et nourrie en outre de la frustration de n'être plus une superpuissance. Alors que pour les Etats-Unis la question ukrainienne n'était au départ qu'une opportunité géostratégique (celle d'affaiblir la puissance russe, en tant qu'alliée de la Chine, et le temps où elle le restera), elle est ressentie par la Russie comme existentielle. Les deux visions sont à priori inconciliables, et le conflit pourrait s'éterniser. Sauf si on en revenait – c'est ce que le plan de paix de Trump en 28 points laissait entendre avant tous les réajustements en cours – à une nouvelle forme de cogérance entre les Etats-Unis et la Russie du continent européen. Cependant, les réactions négatives des Ukrainiens et des Européens - signifiées dans le contre-plan de l'Union européenne - ont enrayé le scénario. Pour combien de temps ? Nul ne peut le dire, étant donné que les exigences du Kremlin demeurent les mêmes.

Que peut-on dès lors attendre de la contrainte systémique qu'infère sur les comportements diplomatiques l'évolution de la structure globale de la puissance ? Cette dernière va-t-elle entériner l'épuisement matériel ou psychologique, ou les deux à la fois, de l'un des deux camps ? Les Occidentaux ont misé avant tout (avec toujours en réserve la possibilité d'armer plus puissamment l'Ukraine) sur une série de sanctions économiques qui sont susceptibles de faire céder la Russie, considérée comme une « puissance pauvre » depuis que Georges Sokoloff l'a ainsi qualifiée. L'objectif, non déclaré mais probable, est de créer en Russie les conditions d'un « après Poutine ». Cependant, sur cette stratégie, les observateurs ont des avis partagés. Il en ressort que si la Russie connaît une crise économique et sociale, et une forte inflation, tempérées toutes les deux par la politique de subventions de l'Etat, elle dispose de ressources suffisantes (néanmoins fluctuantes en fonction du prix du pétrole) pour toujours croire en la victoire. Car, de son côté, Poutine pense sans doute que le facteur moral, élément essentiel de la structure de la puissance, joue en sa faveur parce que les Européens de l'Ouest en pleine décadence à ses yeux, finiront par abandonner l'Ukraine à son sort...russe. Surtout si le sentiment d'un délaissage du Vieux continent par les Américains devait être confirmé. Mais rien n'est joué d'un côté comme de l'autre.

Le cas où la contrainte du système ferait preuve de sa force régulatrice serait celui où l'installation d'un contexte devenu écrasant pour les Etats européens les obligerait à se réunir et à se constituer en acteur à part entière. Parce que l'Union européenne,

politiquement et militairement unie, même de façon seulement partielle, dispose de toutes les capacités de contrebalancer la puissance russe. Sous l'effet de la peur ? Induite, d'un côté, par la sensation d'un désengagement effectif des Etats-Unis, et de l'autre, par la menace (réelle ou exagérée) que représenterait pour l'Europe à l'horizon 2030, selon différentes expertises militaires, l'armée russe « bousisée » par la guerre et reformatée pour des combats de plus grande envergure qu'en Ukraine. On peut néanmoins être septique quant à l'ampleur du danger, compte tenu de l'expérience russe en Ukraine, elle-même, et de l'histoire militaire récente de l'Union soviétique. Mais comme on l'a vu l'environnement psychologique ou perçu est plus important que l'environnement réel quand il s'agit de décision politique.

La régulation par le système est ici inséparable de la perception que les Européens et les Russes peuvent avoir les uns des autres. La question est de savoir si leur perception respective du nouveau contexte mondial, imprévisible dans son évolution et plein de risques, est susceptible de provoquer un changement de paradigme dans chacun des deux camps. Au point de faire du voisinage que la géographie leur impose, non plus une ligne de fracture et de tension, mais un espace de coopération et de quiétude. Du côté de l'Union européenne, cela suppose qu'elle refoule son penchant à vouloir réformer le monde et que mobilisée par sa sensation récente de vulnérabilité, elle prenne au plus vite le chemin du fédéralisme pragmatique, dont Mario Draghi a tracé récemment les lignes, qui lui permettrait de s'élever, dans un délai assez court, au rang d'acteur international. Du côté de la Russie, il conviendrait qu'elle ne considère plus l'Europe comme son ennemie, mais comme une partenaire économique comme cela était il n'y a pas si longtemps. Et surtout qu'elle perçoive qu'il existe pour elle bien des incertitudes en ce qui concerne la Chine, avec laquelle elle entretient un partenariat très déséquilibré, et dont elle n'est pas à l'abri qu'elle passe un *deal* avec les Etats-Unis. La régulation systémique n'a rien de systématique et elle est une affaire de circonstances, de stratégie et de diplomatie. En l'occurrence, elle pourrait prendre la forme d'un compromis (comprenant des concessions territoriales historiquement justes) suivi par la mise en place négociée d'un sous-système régional de sécurité et de coopération économique dans lequel l'Ukraine serait désormais un pont, et non plus un glacis, entre l'Europe et la Russie. Le contre-plan européen à celui de Trump ouvre des portes en ce sens.

En Asie justement, Taiwan est une sorte de baromètre géopolitique des relations entre la Chine et les Etats-Unis. Ce foyer de crise latent relève de la rivalité navale qui les oppose de plus en plus ouvertement dans l'Ouest du Pacifique. L'île est au cœur du dispositif américain, fait de deux lignes d'archipels (Japon, Ryūkyū, Taiwan, Philippines, Malaisie d'une part, et Marianne, Guam et Palau, d'autre part et en arrière), qui surveille ou contrôle, si l'on préfère, la façade maritime chinoise. Il est facile de comprendre que pour Pékin, hormis l'enjeu politique et symbolique (réunification de la Chine), le retour de Taiwan au sein de la République populaire est, dans ces conditions, d'un intérêt stratégique de premier ordre. Il est synonyme de l'accès libre au grand large océanique pour la flotte de haute mer comme

pour celle des grands fonds marins que la Chine prépare, et qui inquiète tant le Pentagone. Tout donne donc à penser que dans le grand jeu mondial sino-américain qui se dessine (et qui s'inscrit dans le grand classique de la problématique géopolitique Terre-Mer, cependant amendé par le fait que la Chine est, à la fois, une puissance continentale et une puissance maritime ), le foyer taiwanais sera, et est déjà, selon son niveau de tension, un indice de ce qui subsiste d'espace de régulation. Mais il faut tenir compte que l'étendue de ce dernier dépend aussi de l'intensité et de l'impérativité des échanges technologiques, commerciaux, financiers sino-américains, sachant que Taiwan, malgré son grand intérêt stratégique pour les Etats-Unis, incluant leur approvisionnement en matériels électroniques, ne figure pas parmi leurs intérêts vitaux. Un arrangement n'a donc rien d'impossible. Il pourrait se limiter à la mer de Chine méridionale ou il pourrait s'inscrire dans un *deal* d'une toute autre dimension. Il pourrait, par ailleurs, être facilité par un retour au pouvoir à Tai Phe du Kouo-Min-Tang qui partage, avec des nuances, la vision que Pékin a de la Grande Chine.

#### c- Les antagonismes d'environnement : extension ou résorption ?

L'exemple type de cet antagonisme est celui qui oppose Israël à son environnement arabo-musulman principalement, iranien aussi. Et si l'on veut à son sujet aller jusqu'à parler de régulation, en considérant l'évolution récente de la situation depuis le début de la guerre de Gaza, il faut admettre, et cela interpelle, qu'elle procède de la forte dissymétrie locale de la structure globale de la puissance en faveur de l'Etat hébreux et de son allié et protecteur américain. En effet, on ne peut que constater, d'un côté, l'écrasante supériorité militaire d'Israël sur ses adversaires. De l'autre, le fait que le retrait russe du Moyen-Orient, pour les raisons que l'on connaît, et la non-implication de la Chine dans la région, ont laissé le champ libre aux Etats-Unis. Néanmoins, rien n'est définitivement acquis qui permettrait d'écrire que le foyer est éteint : quid de la Cisjordanie, interrogations quant aux modalités d'action et de gestion de l'instance internationale prévue.

En matière d'antagonismes environnementaux, les différentiels démographiques sont des plus à mêmes de déstabiliser le système mondial dans les prochaines décennies. Ils sont à l'origine de contrastes régionaux (démécologiques autant que démographiques) générateurs de flux migratoires de plus en plus denses. En 2050, l'Union européenne ne devrait plus compter qu'entre 440 et 500 millions d'habitants, et l'Europe en incluant la Russie autour de 628 millions. En face, l'Afrique abritera 1,7 milliard d'individus, dont le Nigéria, devenu le troisième Etat de plus peuplé du monde, qui comptera entre 377 millions et 410 millions d'habitants. La régulation des flux de personnes est une des grandes questions contemporaines. Car selon le polémologue Gaston Bouthoul, les surplus démographiques sont régulièrement la cause de conflits, de guerres. Et parmi les sciences humaines, comme le notait l'épistémologue Jean Piaget, c'est en démographie que les prévisions ont le plus de chance de s'avérer justes parce qu'elles peuvent se prévaloir du calcul numérique. Or, la situation risque d'être aggravée par les différentes dérives climatiques qui vont entraîner des déplacements de population. Cette convergence des flux de population et du changement climatique pose avec acuité le principe de

l'interdépendance holistique, selon lequel dans un système toute modification concernant une des variables a des effets directs ou indirects, latents ou manifestes, sur les autres champs et sur les unités constitutives.

d- Fin ou pérennisation des antagonismes résiduels ?

Comme l'avait bien remarqué Jean Louis Vullierme, la systémique n'a eu que trop tendance à ne retenir que l'enseignement de la première cybernétique « sous la forme d'un mécanisme de régulation prétendument homéostatique [...] sans se soucier de la morphogénèse de ce mécanisme lui-même, ni de l'origine de l'ordre qu'il est censé réguler ». Ce défaut explique l'échec de toutes les théories sociales fondées sur les effets de la mondialisation qui ont pu faire croire à l'établissement d'un nouvel ordre mondial, marchand et démocratique. Réfutées par les événements récents, elles buttent sur l'unilatéralisme des grands Etats mais également sur les antagonismes résiduels. Lesquels, selon Jean Beauchard « se glissent dans la nouvelle régulation sociale mise en place une fois le conflit terminé, quitte à se manifester dès que les circonstances sont favorables ». Le cas de plus emblématique est celui des nouvelles sociétés multiculturelles au sein desquelles surgit une conflictualité d'origine ethnique ou religieuse (Grande Bretagne comme beaucoup d'autres, et comme exemple le plus remarquable). Ces dernières se retrouvent scindées entre les ethnocentrismes d'appartenance des immigrés (qui veulent conserver leurs cultures et leurs habitudes), de préservation des indigènes (qui entendent ne pas renoncer à leur histoire, à leurs traditions et à leurs modes de vie) , et les constructivismes sociaux ( qui prétendent à pouvoir surmonter les différences). Or, Il se passe alors, au niveau sociétal, ce que Wolfgang Pauli explique pour un champ physique : plus celui-ci semble voué à l'homogénéisation, plus les tendances à l'hétérogénéité deviennent fortes. A vrai dire, la régulation apparaît à ce niveau plus d'ordre national ou interne que systémique.

**Conclusion : en attente d'un programme de recherche.**

L'approche systémique en géopolitique ou en relations internationales est non seulement pertinente, mais elle est indispensable. Elle apporte nombre d'explications, ou tout au moins d'interprétations des plus plausibles. Elle suggère des évolutions, des tendances, et à partir de là des formes de régulation à trouver.

Cependant, jamais pleinement mobilisée, elle reste en attente d'un programme de recherche interdisciplinaire et inter-universitaire qui démontrerait son efficience et qui la ferait sortir de la confidentialité.

\*\*\*

Bibliographie de l'auteur :

Gérard DUSSOUY, *Quelle géopolitique au 21<sup>ème</sup> siècle ?* Bruxelles, Complexe, 2001.

Gérard DUSSOUY, *Les théories de l'interétatique. Traité de relations internationales*, tome 2, Paris, Le Harmattan, 2007.

Gérard DUSSOUY, *Les théories de la mondialité. Traité de relations internationales*, tome 3, Paris, Le Harmattan, 2009.

Gérard DUSSOUY, *Le pragmatisme méthodologique. Outil d'analyse d'un monde complexe*, Amazon, 2023.

Gérard DUSSOUY, *Le nouveau monde des puissances. L'heure de l'Etat-civilisation ?* Paris, Librinova, 2024.

Gérard DUSSOUY, « La Géographie », Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, *Traité de Relations Internationales*, Paris, SciencesPo, 2013. Sur la transition de la géopolitique positiviste à la géopolitique pragmatiste.

L'analyse systémique et la politique internationale : orientation bibliographique.

Jean BEAUCHARD, *La dynamique conflictuelle*, Paris, Réseaux, 1981.

Michael BERNETT and Raymond DUVALL, *Power in Global Governance*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

Barry BUZAN, Charles JONES, Richard LITTLE, *The Logic of Anarchy : Neorealism to Structural Realism*, New York, Columbia University Press, 1993.

Robert GILPIN, *War and Change in International Politics*, Cambridge, Cornell University Press, 1981.

Stacie E. GODDARD et Daniel H. NEXON, « Paradigm Lost ? Reassessing Theory of International Politics », European Journal of International Relations, 2005, Vol. 11 (1), p. 9-61.

Robert JERVIS, *System Effects. Complexity in Political and Social Life*, Princeton, Princeton University Press, 1997. Essentiel.

Robert JERVIS, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1976.

Todd R. LA PORTE, *Organised Social Complexity. Challenges to Politics and Policy*, Princeton, Princeton University Press, 1975.

Niklas LUHMANN, *Politique et complexité. Les contributions de la théorie générale des systèmes*, Paris, Cerf, Essais choisis, traduits de l'Allemand et présentés par Jacob Schmutz, 1999.

Nicholas RESCHER, *Methodological Pragmatism. A System Theoretic Approach of Knowledge*, New York, New York University Press, 1979.

Jean Louis VULLIERME, *Le concept de système politique*, Paris, PUF, 1989.

Kenneth WALTZ, *Theory of International Politics*, Reading, Addison Wesley, 1979.

Auteurs cités :

Jean Louis LE MOIGNE, *La Théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Paris, PUF, 1984. Sur l'équilibration notamment.

Jean Louis LE MOIGNE, *Le constructivisme*, 3 tomes, Paris, Le Harmattan, 2001.

Richard RORTY, *Conséquences du pragmatisme*, Paris, Seuil, 1993.

Richard RORTY, *Objectivisme, relativisme et vérité*, Paris, PUF, 1994.

Richard RORTY, *L'espoir au lieu du savoir. Introduction au pragmatisme*, Paris, Albin Michel, 1995.

Yan XUETONG, *Leadership and the Rise of Great Powers*, Princeton, PUP, 2019.